

OCTOBRE
Année 2014 - Numéro 332

La Salle et Chapelle-Aubry

L'Éch'Aubryen



81 CONVIVES



REPAS DES AINÉS - SALLE L'ARCADIE - LE 4 OCTOBRE



La table d'honneur



LES SERVEURS



LOTO FAMILLES
RURALES
LE 12 OCTOBRE

INFORMATIONS MUNICIPALES :

Conseil Municipal
Du mardi 14 Octobre 2014

Prochaine séance
le mardi 4 Novembre 2014 à 20 h 30

MOT DU MAIRE

Nous vivons depuis quelques années de profondes mutations dont nous n'avons pas forcément conscience mais le réveil risque d'être brutal.

La situation déficitaire de la France est équivalente à une année de production. Comment envisager de travailler un an pour rembourser la dette ?

L'Etat reporte ses déficits sur les régions, les départements, les Communautés de Communes et les communes qui sont nombreuses, plus de 36 000 autant que dans les 26 autres pays européens réunis.

Nous sommes dans une situation pour les communes où l'accompagnement financier (venant de nos impôts à tous) de l'Etat (DGF Dotation Globale de Fonctionnement) est en baisse de 3% cette année et de moins 30% en 2017, c'est inéluctable.

A la Salle et Chapelle Aubry, nous avons la chance d'être peu endetté et le projet actuel de la salle polyvalente financé par moitié par autofinancement, 1/4 en subventions et 1/4 en emprunt ne devrait pas peser trop lourd à l'avenir.

Cependant, le fonctionnement des services va poser problème dans les années à venir comme pour les autres communes, c'est ce qui explique les nombreux articles de presse télévisés ou écrits qui se succèdent pour relater les difficultés des différentes collectivités.

C'est la raison qui nous a amené au dernier conseil municipal à avoir un débat sur l'avenir de nos communes.

Nous en reparlerons, notre expérience de travail et de mutualisation en Communauté de Communes doit nous permettre de rebondir.

Le **PLUi** se met en place actuellement, exposition en mairie, réunions publiques bien fréquentées, randos dans chacune des communes de la Communauté de Communes doivent permettre à chacun de mesurer et de prendre conscience et connaissance des projets. Le débat est ouvert à tous, vous avez **tous** reçu une invitation dans votre boîte aux lettres.

Commissions communautaires :

Enfance jeunesse : Les tarifs du centre de loisirs augmenteront de 1% au 1er janvier 2015.

Des rencontres festives sont organisées du 13 Novembre au 13 Décembre 2014 par le pôle social de Montrevault Communautés. (*cf planning joint*)

Le changement d'organisation du mercredi matin dû aux nouveaux rythmes scolaires a pour conséquence une augmentation des inscriptions pour le centre de loisirs le mercredi après midi.

TAP numéro à contacter : responsable TAP : 02 - 41 - 70 - 96 - 91

1 - L'Escale :

Un enrobé est appliqué aux abords de la nouvelle salle. Non prévu sur le marché de travaux initial, cette modification donne lieu à une plus value de 8 959,80 € HT attribué à l'entreprise BOUCHET.

La réception des travaux a été faite le 23 Octobre. La visite sécurité est fixée au vendredi 7 novembre à 9h30. Un organigramme pour les clés va être mis en place afin de permettre aux utilisateurs d'ouvrir les portes en fonction de leurs besoins.

Afin d'équiper la nouvelle salle L'Escale, du mobilier a été commandé :

EQUIPEMENTS	ENTREPRISES RETENUES	PRIX TTC
Mobiliers : 45 tables, 250 chaises, 4 chariots, 2 diables, cintres et portes cintres	COMAT & VALCO Equipements	13 697.03 €
Vaisselle	COMPTOIR DE BRETAGNE	6 402.14 €
Podium	AXILOME	12 267.90 €
Chambre froide, desserte bar, chariot, table	STE BÉNARD	5 842.80 €
	TOTAL	38 209.87 €

2 - Salle l'Aubryenne :

Des travaux d'électricité relatifs à la séparation de l'éclairage existant ont été effectués par l'entreprise BORDRON. Cette modification s'élève à 604,65 € HT.

Ces travaux ont pour but de prévoir l'installation d'une cloison future afin de séparer la salle en 2 parties (salle de réception + réserve)

3 - Assainissement :

La participation au raccordement au réseau d'eaux usées des constructions neuves ou existantes reste à 2 000 € pour l'année 2015 ainsi que le contrôle de conformité à 60 €.

Le prix du m³ passe à 1.10 € et le forfait à 67 €.

Les personnes dont les maisons d'habitation sont raccordées au réseau d'assainissement collectif ayant une alimentation en eau potable autre que Véolia sont tenues de faire une déclaration à la mairie de manière à les recenser pour le paiement de la taxe d'assainissement.

La redevance annuelle d'assainissement se compose d'une part fixe (67 € / foyer / an) et d'une part proportionnelle à la consommation x 1.10 € / m³ (cf tableau)

Redevance assainissement Foyers alimentés par un puits et/ou d'un abonnement eau (véolia)	Forfait m ³ consommé	Prix HT € 2015	Unité facturation
		1,10 €/m³+forfait de 67 € par foyer	Le m³
1^{ère} personne	30	33 € (pour système mixte : application de la différence entre la somme correspondant au forfait et la consommation sur le listing VEOLIA)	
Foyer composé de 2 à 3 personnes	60	66 € (pour système mixte : application de la différence entre la somme correspondant au forfait et la consommation sur le listing VEOLIA)	
Foyer composé de 4 à 5 personnes	100	110 € (pour système mixte : application de la différence entre la somme correspondant au forfait et la consommation sur le listing VEOLIA)	
Foyer composé de plus de 5 personnes	120	132 € (pour système mixte : application de la différence entre la somme correspondant au forfait et la consommation sur le listing VEOLIA)	

4 - Ecole :

Une revalorisation de 4,53% est apportée au contrat d'association entre les écoles privées et la commune. Celle-ci porte la participation de la commune à 685,65 € / élève pour la section maternelle et à 326,56 € / élève pour la section primaire.

5 - Locatifs :

Le loyer de l'immeuble situé au 2 rue Alberici à La Salle et Chapelle Aubry sera désormais révisable annuellement au 1er Octobre selon l'indice des loyers publiés par l'INSEE. Le nouveau prix du loyer mensuel à compter du 1er Octobre 2014 est donc de 329,87 €.

Le logement t1bis situé place St Martin (au dessus de la bibliothèque) a été libéré au 1er Septembre. Des travaux de peinture sont en cours de réalisation par les agents communaux.

6 - Nouveaux Locatifs Coteaux 4 :

Une garantie d'emprunt à hauteur de 25% pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 619 000 € est accordée par la commune au groupe PODELHIA pour la construction de 6 nouveaux locatifs. Ce prêt est souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

7 - Personnel Communal :

Florian Dupont est recruté sur une période de 6 mois allant du 1er Novembre au 30 Avril 2015 inclus pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité. Cet agent assurera des fonctions d'adjoint technique relevant de la catégorie C à temps complet.

Jérôme Martineau, ayant été reçu à l'examen professionnel d'adjoint technique 1ère classe, est nommé à ce titre à compter du 15 Octobre 2014.

8 - Ordures ménagères :

La dérogation pour le maintien d'une collecte tous les quinze jours des ordures ménagères résiduelles sur l'ensemble du territoire du SIRDOMDI a été accordée et ce jusqu'au 31 décembre 2020.

9 - Haies Bocagères :

Dans le cadre du recensement des zones humides et haies bocagères rendu obligatoire par différentes lois (grenelles, paysage, eaux ...) depuis 1992, toutes les haies bocagères sont répertoriées et inscrites à l'inventaire communal du PLUi.

Montrevault Communauté a mis en place une commission d'élus et représentants des services concernés pour étudier **tous** les projets de modification et d'arrachage. Il n'a jamais été envisagé d'interdire les arrachages, mais ils doivent obligatoirement être compensés par des plantations sur les lieux proposés par les agriculteurs et aidés financièrement. Une demande doit être faite à la mairie de chaque commune qui transmettra à Montrevault Communauté (une haie est identifiée à partir de 25m).

Le paysage bocager fait partie de notre patrimoine à tous. A une époque où les surfaces très petites des exploitations agricoles justifiaient des arrachages pour gagner de la surface productive, aujourd'hui le contexte est différent, les dimensions sont plus importantes. Les haies et talus ont un rôle important en limitant l'écoulement des eaux, servent de brise-vent et sont très appréciés par les animaux au pâturage.

Un programme de replantation est en cours sur la commune.

10 - Droit de préemption urbain :

Le conseil décide de ne pas exercer son droit de préemption sur l'immeuble cadastré B 272 (d'une superficie de 84 M²), B 274 (133 M²) et B 574 (12 M²) en zone Uc appartenant aux consorts POIRIER, situé 13 place St Martin.

11 - Gourdoires 2 :

Les travaux de terrassement et d'assainissement sont terminés. Les premiers permis de construire peuvent être maintenant déposés.

Pour rappel : le prix de cession du terrain constructible du lotissement des Gourdoires 2 est de 50 € TTC / m² (non compris les droits de mutation et frais notariés à la charge des acquéreurs).

12- Repas des Aînés :

81 personnes de plus de 70 ans se sont retrouvées le samedi 4 Octobre dans la convivialité, salle l'Arcadie, pour partager le repas annuel offert par la Municipalité et organisés par les CCAS. Cette année, le service a été assuré par 4 jeunes âgés de 14 à 16 ans: Louise Humeau, Alicia Verger, Sydney Lusson et Pierre Braud. 35 plantes ont été offertes aux plus de 80 ans qui ne pouvaient se déplacer. La table d'honneur était présidée par Marie-Anne Blandin et André Bocquillon.

13 - Cérémonies commémoratives du 11 Novembre :

Vous êtes tous cordialement invités à participer :

- à la **cérémonie communautaire de St Pierre Montlimart à 8h45 au Monument aux Morts** suivi d'un verre de l'amitié servi au centre social.

- à la **cérémonie communale et de quartier à 10 h45 au Monument aux Morts de la Chapelle Aubry**. Elle sera suivie d'une cérémonie religieuse en l'Eglise de la Chapelle Aubry à 11h30 et du verre de l'amitié à la salle l'Escalé avec les associations, la participation des enfants des écoles et les représentants de Chaudron en Mauges et St Quentin en Mauges.

AVIS DE LA MAIRIE :

<p>FERMETURE de la MAIRIE : La mairie sera fermée le lundi 10 Novembre.</p>	<p>ETAT CIVIL : Maé COGNÉE Shayline CHENG</p>	<p>Naissances : né le 30 Sept Bel Air née le 8 Oct 14 allée des Bouton d'Or</p>
--	--	--

OBJETS TROUVÉS : Un foulard noir à pois rose, une casquette grise, un porte monnaie, une peluche et une clé avec porte clé. *S'adresser à la mairie*

LOCATION : A louer T3 libre début janvier 2015, allée de la Chesnaie et T3 libre de suite, allée St Jean. *Se renseigner à la Mairie*

AVIS AUX PARENTS : Vos enfants restent sous votre responsabilité lorsqu'ils font du vélo dans les bourgs. Merci de les sensibiliser aux dangers auxquels ils s'exposent.

AVIS aux agents retraités CNRACL :

« Election des représentants du Conseil d'Administration de la CNRACL » avant le 4 décembre 2014 à 18h . Le vote se déroulera soit par correspondance soit par internet sur un site sécurisé. Vous recevrez les documents de vote par courrier à la fin du mois de novembre.

RECENSEMENT du SERVICE NATIONAL : Les filles et garçons nés au mois de **Octobre 1998** et ayant eu 16 ans doivent venir se faire recenser à la mairie, sur présentation du livret de famille.

ELECTIONS : Les prochaines élections (départementale) auront lieu en mars 2015. Les nouveaux habitants de la commune ainsi que les jeunes qui auront 18 ans (jusqu'à la veille des élections) sont invités à venir s'inscrire avant le 31 décembre 2014. Se munir des justificatifs d'identité et de domicile récent.

COLLECTES DES DECHETS MENAGERS :

En zones agglomérées: - ordures ménagères résiduelles : vendredi 14 novembre et jeudi 27 novembre

- sacs jaunes : jeudis 6 et 20 Novembre

Dans les écarts : les 2 collectes auront lieu les jeudis 6 et 20 Novembre

COLLECTE DES METAUX :

Déchèterie St Pierre Montlimart : le mercredi 5 Novembre et le samedi 22 Novembre

Déchèterie Beaupreau : le samedi 8 Novembre et le mercredi 19 Novembre

*Pensez à sortir
vos poubelles
la veille au soir*

**Médecins et pharmacies de garde.**

Pour connaître le **médecin de garde**, téléphoner au 02.41.33.16.33,

- sur semaine, le soir à partir de 19 h 00 jusqu'à 8 h 00 le matin,

- au cours du week-end, du samedi-midi au lundi jusqu'à 8 h 00.

Pour la pharmacie de garde, joindre le service au 3237 ou www.3237.fr

VIE ASSOCIATIVE COMMUNALE :

ACB - Aubry Chaudron Basket



La Choucroute de la Mer est prévue le **samedi 15 Novembre**.

Carte adulte : 19 € - Carte enfant : 7 €

Ce tarif comprend : L'Apéro – une entrée – choucroute de la mer ou hachis Parmentier – dessert – animation

Réservez vos cartes dès à présent à Méлина HUMEAU au 02.41.58.36.45 ou Edith MACE au 02.41.70.08.44

Venez nombreux avec votre famille et vos amis. Parlez-en autour de vous. Ambiance assurée.

SCALA :

« Plus de 1900 marcheurs à la 12ème Nocturnale de la SCALA !! »

Samedi 20 Septembre 2014, pour la 12ème Nocturnale organisées par la SCALA, la météo incertaine toute la journée n'a pas découragé les nombreux randonneurs.

Les marcheurs ont descendu le chemin piétonnier: direction la Chapelle Aubry. Dès le square de la Chesnaie, Stéphanie et Céline ont enchanté le public par la découverte de la pole dance, discipline qui mêle dans sensuelle et acrobaties. Leur grâce et leur souplesse ont nourri des applaudissements admiratifs.

Quelques mètres plus loin, un diaporama retraçant l'historique et expliquant la toponymie du moulin historique de Godessard, faisait patienter les nombreux randonneurs. Enfin arrivé à l'espace théâtral, ils ont franchi la passerelle d'un soir installée sur le bief à Godessard. Là, les 5 acteurs de la Scala se sont pleinement appropriés les lieux pour mettre en scène un épisode qui « a pu se dérouler dans les années 1925 » contant le retour au moulin de 4 conscrits habitants la Have, le Bordage ou la Raimbarrière. Les jeunes conscrits de 20 ans abimés par les soirées arrosées ont, pour certain, tombé de l'étage, trébuché dans la farine ou plongé entièrement dans l'eau de la retenue du moulin. Le patriarche des lieux Joseph Durand les a accueillis finalement sous la bonne humeur comme il se doit à la Scala... Les rires ont fusé, les applaudissements chaleureux ont résonné dans la nuit douce et étoilée de dix milles feux...

Le temps de traverser des chemins et des bois, deux garçons de café sur échasses accueillaient les randonneurs au point de ravitaillement avec hauteur... et humour. Un peu plus loin, les marcheurs empruntaient l'ancienne voie de chemin de fer, où il régnait une ambiance mystérieuse dans le sous-bois de Petit Anjou scintillant de lumières... et soudain, entre deux arbres, deux lutins colorés et farfelus étaient fiers de nous montrer leur talent de jonglages sous un air musical bien à eux.

Ensuite, les randonneurs descendaient le chemin de la Chabossière pour retrouver une magicienne et ses secrets qui n'hésitait pas à faire monter le public sur scène. En bas de Frémérit, une démonstration de capoeira se déroulait dans une ancienne carrière entourée de joncs illuminés.

Plus haut, à la Chenosière, les fontaines laissaient couler un apéro bien mérité pour nos randonneurs au rythme des FURONCLES, groupe bellopratrain, qui distillait des tubes et standards pop-rock de ces trente dernières années. A peine reparti, trois jeunes cavalières guidaient avec brio leur monture sur les ordres dictés. Après 8 kms de marche, la soirée se terminait par un repas chaud toujours apprécié au restaurant des Minières.

Le succès de ces Nocturnales est dû à une équipe de bénévoles dynamiques qui apportent tous les ans de nouvelles idées. Merci aussi à la participation généreuse des agriculteurs et propriétaires sans qui ces soirées nocturnes ne pourraient exister.

Alors la SCALA vous dit « Merci à tous et à l'année prochaine ... le samedi 12 septembre 2015 »

Planning des randonnées :

C : cyclo

V : VTT

P : pédestre

2 Nov : Montfaucon-Montigné (C-V-P)

9 Nov : La Séguinière (C-V-P)

16 Nov : Bégrolles (V-P)

23 Nov : Jallais (P)

30 Nov : Torfou (V)

Hospitalité Notre Dame de Lourdes de l'Anjou :

Au nom de l'hospitalité, je remercie tous les donateurs de La Salle et Chapelle Aubry par leurs offrandes en recevant le livre de Lourdes (temps de rencontre et d'espérance à Lourdes) par un démarchage en porte à porte.

Ces sommes d'argent servent au financement du transport et logement des malades se rendant en pèlerinage à Lourdes.

Voici le montant des trois dernières années : 2012 : 891 euros, 2013 : 738 euros et 2014 : 761 euros. Pour l'année 2014, cette somme a permis à trois malades de se rendre en pèlerinage à Lourdes en mai dernier. J'ai reversé les 761 € sur le CCP de l'hospitalité Notre Dame de Lourdes de l'Anjou, centre St Jean 36 rue Bara 49 045 ANGERS cedex 01. Tél : 02 41 22 48 74. **Un grand merci à tous pour les malades**

Le délégué Serge François

INFORMATIONS DIVERSES :

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU MAINE & LOIRE :

AGRICULTURE : Table ronde autour de l'organisation du travail et de la vie privée – **JEUDI 13 NOVEMBRE**

A JALLAIS - 14 h 00 - 16 h 30

Repenser son organisation pour s'épanouir dans son travail et dans sa vie privée, c'est le défi qui est lancé aux invités de la table ronde. :

François-Régis LENOIR, agriculteur en polyculture élevage en Champagne-Ardenne et docteur en psychologie sociale spécialisé sur les questions « Travail, Santé, Organisation » et,

Didier DESARMENIEN, conseiller spécialisé sur les questions d'organisation du travail en agriculture,

viendront répondre aux questions fondamentales que les exploitants agricoles se posent aujourd'hui : comment travailler au quotidien plus sereinement dans un environnement de travail de plus en plus complexe et comment concilier plus harmonieusement son travail avec sa vie privée ?

Cette table ronde intitulée « *Seul on va plus vite, à plusieurs on va plus loin* » vous est proposée par la commission Emploi Transmission du CRDA des Mauges, antenne territoriale de la Chambre d'agriculture de Maine-et-Loire, en partenariat avec la MSA. Cet après-midi aura aussi pour ambition de présenter l'ensemble des outils professionnels départementaux destinés à alléger le temps de travail des exploitants agricoles.

Venez gagner 30 minutes de temps de travail par jour sur la prochaine campagne !

Cette opération est soutenue financièrement par les fonds européens Leader, la MSA, Elevage Conseil Loire Anjou et la commune de Jallais.

Inscription en ligne : mauges@maine-et-chambagri.fr Contact : Justine BAZANTAY, 02 41 96 77 00

« Popotes et compagnie »

Dimanche 23 novembre 2014

Aux Jardins de l'Anjou à la Pommeraye



Les objectifs de cette journée sont :

d'aider à la compréhension de l'alimentation de proximité et de ses enjeux (santé, consommation, vie locale...) et ainsi responsabiliser l'ensemble des acteurs (agriculteurs, commerçants, intermédiaires, consommateurs, élus...)

Au programme de cet événementiel pour petits et grands (animations et spectacle gratuits) :

Un marché de producteurs de pays

Assiettes gourmandes le midi (composées de produits locaux ; sur inscription à réception du règlement)

Ateliers culinaires avec un chef cuisinier *

Ateliers « cuisine diététique avec une animatrice » *

Ateliers « Mets et vins » avec une œnologue *

Ateliers cuisine intergénérationnels (parents/enfants) (fruits et légumes de saison) avec une diététicienne*

Ateliers animation Equilibrio – Animalio avec des animatrices de l'Interprofession viande bovine.

Animation Locavore avec un animateur du CPIE LOIRE ANJOU

Animation sur le gaspillage alimentaire avec une animatrice du SIRDOMDI.

Un jeu de connaissances sur les produits locaux, les circuits courts, l'alimentation de proximité « C'est tout quiz » proposé par le centre social de la Pommeraye

Un spectacle d'une heure « La Clef des champs » pour petits et grands

(*sur inscription)

Contact : Vincent BOUDET et Isabelle LECLERC – Tél : 02 41 96 77 00 – mail isabelle.leclerc@maine-et-loire.chambagri.fr

PROCHAINES MANIFESTATIONS COMMUNALES :

Vendredi 7 Nov	Assemblée Générale, <i>APEL / OGEC</i>	L' Aubryenne
Mardi 11 Nov	Commémoration, <i>AFN</i>	L' Escale
Jeudi 13 Nov	Concours interne, <i>Club de l'amitié</i>	Salle St Hilaire
Samedi 15 Nov	Choucroute, <i>ACB</i>	Chaudron en Mauges
Vendredi 21 Nov	Concours de belote, <i>Ecole</i>	L'Escale
Samedi 22 Nov	Soirée bénévoles, <i>SCALA</i>	L'Escale
Vendredi 28 Nov	Assemblée Générale, <i>SCALA</i>	L' Aubryenne
Samedi 29 Nov	Journée d'amitié, <i>Classe 0</i>	L' Arcadie

Association ADMR :

APPEL AUX BÉNÉVOLES : Pour renforcer l'équipe d'administration-gestion, nous sommes toujours à la recherche de bénévoles. Rejoignez-nous, même sans compétence particulière, vous serez les bienvenus !

Contact : Association A.D.M.R. Les mines d'Or

12, rue des Mines d'Or
49110 ST PIERRE MONTLIMART

Tél avec répondeur : 02.41.75.17.49

Permanences au local tous les matins
Lundi, Mardi, Jeudi de 9h30 à 12h30
ou sur RDV pour rencontrer les responsables.

CAFÉ DÉTENTE :

Vous êtes parents ou en devenir, vous souhaitez prendre du temps pour vous, venez donc nous rejoindre autour de l'atelier.

Organisés par la Maison Départementale des Solidarités des Mauges et l'Antenne du Fuiet

Dates des rencontres : Mardi 25 novembre 2014 et Mardi 16 décembre 2014 de 9h30 à 11h30

Un thème différent sera abordé à chaque rencontre. Des professionnels partageront avec vous leurs connaissances. Un espace jeux est prévu pour les petits.

Au Centre Social de St Pierre Montlimart (Avenue de la Croix Verte)

Renseignements au 02.41.49.76.10



Les amis des Troènes :

Le temps des activités reprend. Notre association, composée d'une trentaine de bénévoles recherche des personnes (hommes et femmes) pour aider aux animations diverses de la Maison de Retraite de St Pierre Montlimart. (lecture, jeux de société, chant, gymnastique, messe etc...)

Les résidants apprécient beaucoup le temps passé auprès d'eux et seraient heureux de vous accueillir.

Prendre contact pour la Salle et Chapelle Aubry avec :

Chantal Cerisier au 02.41.75.11.58

Connaissez-vous Montrevault communauté ?

Par le biais des bulletins communaux, vous recevez un questionnaire sur l'image de Montrevault communauté et ses moyens de communication. Cette enquête vise à évaluer en particulier les outils actuels et à connaître les besoins et attentes des habitants en terme d'information. Trois rubriques avec une série de questions, parfois sous forme de quiz, vous sont proposées. Des espaces ont été laissés pour vous permettre de réagir librement et de nous faire part de vos remarques et suggestions. Nous vous remercions par avance de l'attention que vous pourrez bien porter à cette enquête locale. Une fois rempli, vous pouvez déposer le questionnaire dans les urnes prévues à cet effet en mairie, à la maison de l'Enfance à St Pierre ou dans certains commerces de votre Commune.

Toute l'année, suivez l'actualité intercommunale sur www.montrevaultcommunaute.fr et rejoignez-nous sur Facebook.

Publication la Mairie : 11 place St Hilaire 49110 la Salle et Chapelle Aubry

tél : 02.41.75.76.25 Fax : 02.41.75.75.99

E.mail : mairie.lasalleetchapelleaubry@cc-montrevault.fr

<http://www.salleetchapelleaubry.mairie49.fr>

Horaire d'ouverture de la Mairie : Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 13 h 30 à 17 h 30 / Mercredi et samedi : 9 h 00 à 12 h 00